

## AVIS DE PASSAGE SUR LES PARCELLES RIVERAINES DES COURS D'EAU

### Actions et travaux relatifs au Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2020-2025

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) est une collectivité territoriale ayant pour missions la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi que la prévention contre les inondations, sur le territoire du **Bassin Versant Brière-Brivet**. Ce dernier s'étend sur 800 km<sup>2</sup> entre l'estuaire de la Vilaine et l'estuaire de la Loire, la presqu'île de Guérande et le canal de Nantes à Brest.

Pour répondre aux lois européennes et françaises en matière de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, un ambitieux **programme de travaux de restauration sur les cours d'eau** a été voté par les élus du territoire en **octobre 2019**. Il a pour objectif de rétablir le bon fonctionnement des ruisseaux : meilleure épuration de l'eau, favoriser la biodiversité aquatique, limiter les inondations en ralentissant les écoulements.

Ce **programme de travaux** fait l'objet d'une déclaration **d'intérêt général (DIG)** et est approuvé par un **arrêté inter-préfectoral signé le 18 août 2020**.

Il est soutenu et financé par les communautés de communes et d'agglomérations du territoire (CARENE, Cap Atlantique, Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, Estuaire et Sillon et Région de Blain), ainsi que par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région des Pays de la Loire et le Département de Loire Atlantique.

Dans le cadre des **travaux 2021**, les agents du SBVB doivent réaliser une phase préalable de terrain sur les différents sites concernés. Ainsi, vous pourrez constater la **présence des agents du SBVB le long des ruisseaux de votre commune**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle « milieux aquatiques » du SBVB :

Justine MALGOGNE

Tél. : 06 07 05 40 69

Mail : [justine.malgogne@sbvb.fr](mailto:justine.malgogne@sbvb.fr)

Eric PROVOST  
Président du SBVB

